



## COTISATION 2020

- J'adhère/nous adhérons à la Confédération paysanne de la Drôme :**  
inclus : l'abonnement au journal « La Mauvaise Herbe »

**Mon statut agricole :**

- Actif ..... 100 €  
 Retraité ..... 45 €  
 Cotisant solidaire ..... 45 €

*petit budget : prix libre*

- Je n'ai actuellement pas de statut agricole mais souhaite soutenir la CP26 :**  
montant selon possibilités.

→ Chèque à l'ordre de « Confédération paysanne 26 »

- Je m'abonne au journal « La Mauvaise Herbe »** mais je ne souhaite, ou ne peux pas, adhérer à la Conf' : 15 €

→ Chèque à l'ordre de « Confédération paysanne 26 »

- Je souhaite adhérer à l'ADEAR 26 :** 40€ (petit budget ou soutien : prix libre)

→ Chèque à part, à l'ordre de « ADEAR de la Drôme »

- Je souhaite adhérer au Comité d'Action Juridique de la Drôme :** 40€

→ Chèque à part, à l'ordre de « CAJ Drôme »

Nom(s)/Prénom(s) : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél fixe/mobile : .....

Email : .....

Production(s) : .....

Année d'installation : .....

- Je souhaite recevoir un reçu par courrier **OU**  Je souhaite recevoir un reçu par e-mail

Pour information, votre cotisation à la Confédération paysanne est une charge affectable à l'exploitation (c'est-à-dire une charge déductible pour le calcul du résultat imposable si vous êtes au bénéfice réel, par contre elle ne donne pas lieu à une réduction d'impôt de 66 % de la cotisation comme pour les salariés).

*Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à :*  
**Confédération paysanne de la Drôme**  
**C/o Usine Vivante – 24 ave Adrien Fayolle - 26400 CREST**